



## **Invitation presse**

### **Accréditation obligatoire**

# Opération de lutte contre la pollution sonore Vendredi 20 septembre - 11h15 place du Châtelet

Ce vendredi, une équipe de la Ville de Paris mènera une opération de lutte contre la pollution sonore des deux roues motorisés en présence de Christophe Najdovski, adjoint en charge des transports et de l'espace public, et Aurélie Solans, conseillère déléguée à l'environnement.

Le bruit lié au trafic routier est une pollution importante qui dégrade la qualité de vie des Parisiens. A Paris, près d'une année en bonne santé par habitant est perdue à cause du bruit. Au total, le coût annuel du bruit généré par le trafic routier est évalué à près d'un milliard d'euros par an dans la seule ville de Paris. Plusieurs études placent les deux-roues motorisés en première position des sources de bruit les plus gênantes pour les Parisiens. Ceux-ci produisent des bruits émergents particulièrement dommageables pour la santé.

Les moyens d'exercer un bon contrôle des engins motorisés étant limités, la Ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne a été saisie afin que les collectivités puissent disposer de moyens techniques et règlementaires adaptés, et que les véhicules trop bruyants ne puissent plus être utilisés en milieu urbain. Des véhicules émettant plus de 90 ou 100 décibels sont en effet homologués en France, alors même que les directives européennes définissent une limite à 80 décibels pour les grosses cylindrées.

#### **Personnalités présentes :**

Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives aux transports, à la voirie, aux déplacements et à l'espace public

Aurélie Solans, conseillère déléguée à l'environnement

**Date et lieu de l'événement :** Vendredi 20 septembre à 11h15

Place du Châtelet, chaussée est (côté théâtre de la Ville)

Contact presse / Franck Chaumont [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) 01 42 76 49 61